



REGATE « BREITHSKIFF » LA CIOTAT 03 et 04 Oct. 2015

Interserie Skiffs + «Dériveurs Fast »

Lieu et Organisation : Le Neptune Club / LA CIOTAT - Bouches du Rhône 13e

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquent
- 1.3. Les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les SKIFF aux dériveurs du groupe « Fast » inscrits dans la table des ratings FFVoile 2015 .
- 3.2. Les participants (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Une licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.Les participants étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Dériveur solitaire 20€

Dériveur Double 30€

Un menu sera proposé par le restaurant du club ; Réservation des repas à l'inscription.

5. PROGRAMME

- 5.1. Confirmation de participation : 03 Octobre de 9h à 12h
- 5.2 Un repas sera organisé le samedi 04 octobre à 20h avec des frais supplémentaires pour les participants qui le souhaitent. L'information sera diffusée ultérieurement et ce repas fera l'objet d'une inscription complémentaire.
- 5.3. Jours de course :
 - Samedi 03 Octobre 2015 Premier signal 14h30.
 - Dimanche 04 Octobre 2015 Premier signal 11h00Toutes classes.



6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Type Banane avec bouée de dégagement ou longue distance.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les dériveurs la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1. Un classement général pourra être effectué à l'issue des manches.

13. ASSURANCE

Les participants étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Secrétariat du NEPTUNE

Contact : <http://www.neptuneclub-laciotat.com/contact.htm>

Tel : [04 42 73 41 62](tel:0442734162) / [Restaurant 04 42 83 09 76](tel:0442830976)